

Adcetris

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

Adcetris 50 mg, poudre pour solution à diluer pour perfusion

Substance active

Brentuximab Vedotin

Laboratoire

Laboratoire Takeda

AMM

Documents de référence dans le cadre de l'AMM

Indication(s) dans ce cadre

Documents de référence dans ce cadre

Suivi des patients

Base publique du médicament

Titulaire (s)

Critères d'octroi

Indications

Code(s) CIP

Documents de référence

Lire aussi

Autres informations

Données d'inclusion

Résumé de rapport de synthèse périodique

Autorisation d'accès précoce (AAP)

Arrêt de l'ATUc le 05/10/2020

Résumé du rapport de synthèse périodique



Résumé du rapport de synthèse périodique - ATUc Adcetris 50 mg, poudre pour solution à diluer pour perfusion (brentuximab vedotin) - période du 17/09/2020 au 05/10/2020

Adcetris 50 mg, poudre pour solution à diluer pour perfusion

Indication du CPC établi le 17/07/2020, renouvelé le 02/04/2024

Traitement du Lymphome de Hodgkin en seconde ligne avant greffe autologue de cellules souches, en association à la chimiothérapie standard chez les enfants, les adolescents et les adultes

Documents de référence dans ce cadre

↓ Adcetris (brentuximab vedotin), 50 mg poudre pour solution à diluer pour perfusion - PUT-SP (03/04/2024)

Lire aussi

- [Décision du 02/04/2024 - Renouvellement du CPC du médicament Adcetris 50 mg, poudre pour solution à diluer pour perfusion](#)
- [Décision du 05/11/2020 modifiant la recommandation temporaire d'utilisation du médicament Adcetris 50 mg, poudre pour solution à diluer pour perfusion](#)
- [Décision du 17/07/2020 - Recommandation temporaire d'utilisation \(RTU\) pour Adcetris 50 mg, poudre pour solution à diluer pour perfusion](#)

Résumé de rapport de synthèse périodique

- ↓ [Résumé de rapport de synthèse annuel n°1 - CPC Adcetris - Période du 27/03/2021 au 26/03/2022 \(29/11/2022\)](#)
- ↓ [Résumé de rapport de synthèse annuel n°2 - CPC Adcetris - Période du 27/03/2022 au 26/03/2023 \(26/03/2024\)](#)

Base publique du médicament

[Lien BDPM](#)